

Siège :
Cavaillon

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU 30 JUIN 2011

ARRONDISSEMENT D'APT

Nombre de
membres
En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27

L'an deux mille onze et le trente juin, à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Provence Luberon Durance, légalement convoqués le seize juin deux mille onze, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil - Mairie de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BOUCHET.

Étaient présents :

N° 2011-06-
05

M. ALQUIE Bernard — M. BARNAUD Claude — M. BATOUX Philippe —
Mme BASSANELLI Magali — M. BENSI Jean-Claude — M. BOREL Félix —
M. BOUCHET Edmond — M. BOUCHET Jean-Claude — M. COURTECUISSÉ
Patrick — M. DAUDET Gérard — Mme DELONNETTE-ROMANO Valérie —
Mme GEYLER Véronique — Mme GIRARD Nicole — Mme GONTHARD
Sylviane — M. LAZZARELLI Jean-François — M. LORELLO Patrice — M.
MOUNIER Christian — M. MOURIER Daniel — Mme PAUL Joëlle — M.
PEYRARD Jean-Pierre — M. RAYNE Georges — M. SANNER André — Mme
STOYANOV Annie — Mme SUEUR Mireille.

OBJET :
**Ressources
humaines :
création de
postes**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. NECTOUX Philippe ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme SERRE Josette ayant donné pouvoir à Mme PAUL Joëlle
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse ayant donné pouvoir à M. MOUNIER
Christian

Secrétaire de séance :

Mme DELONNETTE-ROMANO Valérie est élue secrétaire de séance.

-
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 - Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 20 juin 2011,

Suite au recrutement de la Directrice des médiathèques intercommunales, en remplacement d'un départ à la retraite, il convient d'ouvrir le poste correspondant au tableau des effectifs.

Suite à la réussite au concours sur titres avec épreuves d'Éducateur de jeunes enfants d'un agent de la collectivité, il convient d'ouvrir le poste correspondant au tableau des effectifs.

Suite à la reprise en régie directe de la structure multi-accueil « Sucre d'orge », il convient d'ouvrir un poste au tableau des effectifs pour occuper la fonction de direction.

**Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
délibère, et
par 27 voix, 0 contre, 0 abstention**

- **APPROUVE** l'ouverture des postes budgétaires suivants :

Filière culturelle :

- 1 poste de Bibliothécaire à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2011

Filière sociale :

- 1 poste d'Educateur de jeunes enfants à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2011

Filière médico- sociale :

- 1 poste de Puéricultrice de classe normale à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2011

- **DECIDE** de porter les modifications correspondantes au tableau des effectifs.
- **DIT** que les crédits suffisants sont inscrits en dépenses de la section de fonctionnement au chapitre 012 « Charges de personnel » au budget primitif principal 2011.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme,
Cavaillon, le 1^{er} Juillet 2011

Le Président,



Pour le Président,
et par délégation
le Vice-Président
Bernard ALQUIÉ

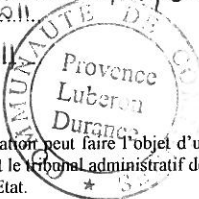
Jean-Claude BOUCHET

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 5.07.2011

De la publication le 5.07.2011

Fait à Cavaillon, le 5.07.2011



Pour le Président,
et par délégation
le Vice-Président
Bernard ALQUIÉ

Il est précisé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.